



10 Janvier, 2013

Politiques de demande de libération d'un joueur (euse)

- Bordereau de libération 14 ans et plus 70\$
- Le processus de libération est de cinq (5) jours ouvrables.
- Bordereau de libération 13 ans et moins 95\$
- Bordereau de libération pour senior 125\$
- Aucun mouvement à l'extérieur de la région de Bourassa ne sera accordé selon les règlements de la FSQ.
- Tout mouvement à l'intérieur de la région devra être approuvé par le personnel technique de chaque club et le directeur technique de l'ARSB. Un délai de 10 jours ouvrable devra être accordé pour ce processus.
- Paiement en espèces (argent comptant)
- Le joueur sera libéré du club après la réception du paiement.
- Paiement par chèque
- Le joueur sera libéré du club après la compensation du chèque.
- VEUILLEZ NOTER QUE DES FRAIS DE 30\$ SERONT FACTURÉS POUR LES CHÈQUES SANS PROVISION!!!